

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 octobre 2024 - DÉLIBÉRATION N° 62/2024

approuvant les décisions modificatives apportées au budget annexe de l'Eau de l'exercice 2024 de la Commune de Hiva Oa – DM3

CONSEILLERS MUNICIPAUX (19)	Présent	Absent	Procuration à
Mme RAUZY Joëlle, ép. FRÉBAULT		X	CLARK Elvina
M. MENDIOLA Aroma	X		
Mme CLARK Elvina	X		
M. TEIKIOTIU Olive	X		
Mme FRÉBAULT Feiautini Hélène	X		
M. BONNO Charles	X		
Mme TIAHO ép. LE BRONNEC Alanda		X	TEIKIOTIU Olive
M. SCALLAMERA Jean-Yves	X		
Mme KAYSER Tepua		X	
M. LE BRONNEC Yann		X	FREBAULT Hélène
Mme TETUAVEROA Elisabeth		X	BONNO Charles
M. BONNO Jean-Pierre	X		
Mme VAATETE Monique	X		
M. POEVAI Rogatien	X		
M. TOUATEKINA Haiihapaiatehaoe	X		
Mme O'CONNOR Odette		X	
M. TEHAAMOANA Etienne		X	
Mme MOKE Diane		X	
M. TEHAAMOANA Domingo		X	

SECRETAIRE DE SEANCE CLARK Elvina

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	10	14

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 octobre, le Conseil Municipal de la commune de Hiva Oa, convoqué le 23 octobre 2024 (affichage le 23 octobre 2024) conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est assemblé à 15 heures 30 minutes dans la salle de réunion de la Mairie de Atuona, sous la présidence du Maire, Madame Joëlle FREBAULT.

Exposé des motifs :

Le Maire rappelle que c'est au conseil municipal de décider et d'approuver toutes modifications des crédits inscrits au budget communal. Il est proposé ici d'inscrire des crédits supplémentaires dans l'opération ayant pour projet la réalisation d'une structure de potabilisation de l'eau, avec une prestation pour l'assistance à la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'œuvre en elle-même. Ces nouveaux crédits permettront d'engager la prestation pour l'accompagnement au démarrage de la réalisation des travaux de potabilisation du village de Atuona.

VU la loi organique n° 2004- 192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004- 193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

VU le code général des collectivités territoriales applicables aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics dans sa version applicable à la Polynésie française ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré, par 14 voix pour dont 4 procurations, 0 abstention et 0 voix contre,

ADOPTE

Article 1 : Approuve les décisions modificatives suivantes apportées au Budget Annexe de l'Eau exercice 2024 :

Section de Fonctionnement

Opération / Imputation	Dépenses en +	Dépenses en -
Op 202406 AMO Structure de potabilisation Imputation : 2031 études	10 000 000	
Op 202401 Pose de réservoirs d'eau		1 000 000
Op 202403 Réfection réseau AEP Hanaiaapa		9 000 000
TOTAL	10 000 000	10 000 000

Article 2 : dit que conformément aux dispositions de l'article R421-1 et R421-2 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie Française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente délibération dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État. La juridiction administrative peut être également saisie par application de Télé recours citoyens accessible via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire Mme Joëlle FREBAULT	1^{er} adjoint au maire M. Aroma MENDIOLA	2^{de} adjointe au maire Mme Elvina CLARK	3^{ème} adjoint au maire M. Charles BONNO	4^{ème} adjointe au maire Mme Hélène FREBAULT	5^{ème} adjoint au maire M. Olive TEIKIOTIU
Le Maire Délégué M. Haiihapalatenahoe TOUATEKINA	Conseillère Municipale Mme Alanda TIAIHO	Conseiller Municipal M. Jean-Yves SCALLAMERA	Conseillère Municipale Mme Ornella KAYSER	Conseiller Municipal M. Yann LEBRONNEC	Conseillère Municipale Mme Elisabeth TETUAVEROA

Acte rendu exécutoire après transmission via l'application @CTES :

Le 04 11 2024

Et publication ou notification

Du _____

Le Maire,

(signature et cachet)



Conseiller Municipal	Conseillère Municipale	Conseiller Municipal	Conseillère Municipale	Conseiller Municipal	Conseillère Municipale	Conseiller Municipale
M. Jean-Pierre BONNO	Mme Monique VAATETE	M. Rogatien POEVAI	Mme BREMOND Odette	M. Etienne TEHAAMOANA	Mme Diane MOKE	M. Domingo TEHAAMOANA